

Bonsoir Mesdames et Messieurs. Je suis très heureux d'avoir l'occasion de prendre la parole, ici à Toronto, devant les membres du Council of the Americas et de l'Association des manufacturiers canadiens.

J'aimerais, ce soir, aborder la question de la nouvelle initiative commerciale des gouvernements du Canada, des États-Unis et du Mexique. La conclusion d'un accord contribuera à établir la plus grande zone commerciale du monde. Le 5 février 1991, le premier ministre Brian Mulroney, le président George Bush des États-Unis ainsi que le président du Mexique, Carlos Salinas de Gortari, ont annoncé leur intention d'amorcer les négociations d'un accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Je désire situer cette initiative dans le contexte de la démarche globale du gouvernement au regard de la politique économique et commerciale. Je décrirai nos grands objectifs dans le cadre des négociations et mentionnerai certains des principaux éléments de notre travail. Je soulignerai le rôle important que devra jouer le secteur privé, qui devra en outre conseiller le gouvernement pendant les négociations. Mais il sera encore plus important que le secteur privé profite des avantages qui seront obtenus grâce aux négociations et qu'il voit à ce que le Canada et les Canadiens en bénéficient. Le Council of the Americas et l'Association des manufacturiers canadiens sont particulièrement bien placés pour jouer un rôle de premier plan à cet égard.

Le but ultime de ces négociations est de créer un marché nord-américain sans barrières qu'elles soient ou non tarifaires. L'accord permettrait la libre circulation des biens, des services et des investissements dans les trois pays. Il protégerait les droits de propriété intellectuelle, et un mécanisme de règlement des différends juste et rapide serait mis en place. Il créerait un marché de 360 millions de personnes, un marché plus important que celui des 12 pays de la Communauté européenne.

La négociation d'un tel accord nord-américain est le prolongement logique de la politique économique du gouvernement canadien. Cette démarche établit un lien entre l'accroissement des échanges commerciaux, et une compétitivité et une prospérité accrues.

Depuis six ans et demi, le gouvernement a profondément modifié sa politique intérieure. Il a introduit une réforme fiscale et un programme de réduction du déficit. Le gouvernement a amélioré le climat d'investissement et privatisé d'importantes sociétés d'État. Il a mis en place des programmes d'adaptation pour aider les travailleurs à répondre aux exigences d'une économie moderne, ouverte sur le monde. Toutes ces réformes ont été entreprises dans un seul but : accroître la compétitivité du Canada puisque le commerce se mondialise de plus en plus, et que la concurrence y est féroce.